



**Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse**



Section
AUBE-HAUTE-MARNE
2 rue du Cdt Hugueny- 52000 CHAUMONT
Té:03/25/03/06/00

Fédération Syndicale Unitaire

Chaumont, le 15/06/2015

PJJ Haute Marne : après la fermeture du service de Saint-Dizier

Des postes d'éducateurs viennent d'être fermés malgré les engagements pris !

Halte au massacre du service public !

La PJJ Aube/Haute-Marne traverse, depuis septembre 2013, de fortes turbulences liées au dossier de la restructuration juridique des services, dans un contexte de restriction budgétaire. Elle avait déjà été fortement impactée les années précédentes sous l'effet conjoint de la RGPP et des politiques sécuritaires par un premier train de fermetures de services ou de postes (service insertion à Troyes, foyer à Chaumont, directions départementales,...) sans oublier son destin de territoire administratif baladeur entre Grand Centre et Grand Est... qui n'est peut-être pas terminé, puisqu'on annonce un retour dans la région d'origine au premier janvier 2016 dans le cadre de la Loi NOTRE, trois ans après en être parti!

L'arrivée d'une nouvelle direction à la PJJ, suite à l'arrivée à la tête du Ministère de la Justice de madame TAUBIRA et des annonces qui pouvaient sembler encourageantes, aurait pu laisser espérer un changement de pratique. Aujourd'hui force est de constater que ce n'est malheureusement pas le cas.

Malgré l'opposition des agents, de l'ensemble de leurs représentants au niveau territorial comme au niveau inter-régional, l'administration continue avec une belle constance le bal des restructurations/fermetures.

- L'UEMO de Saint-Dizier est aujourd'hui sacrifiée sur l'autel de la politique du chiffre, au mépris du travail fait depuis des années sur le nord du département.
- L'UEMO de Chaumont n'a dû son salut, après que sa fermeture ait été envisagée précédemment, que par son statut de ville centre (Préfecture, CG, TE, Parquet, QM,...) mais a subi une maltraitance institutionnelle coupable depuis des années.
- Contrairement à l'annonce qui se voulait rassurante, faite par la Direction Inter-Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le Journal de la Haute-Marne du 6 mai 2015, les services de la PJJ seront durement impactés par le regroupement à Chaumont des deux unités éducatives. Les usagers en subiront forcément les conséquences.
- Et ce d'autant plus que 2 postes d'éducateurs sont soudainement « non prévus au remplacement » donc fermés, suite à la mobilité de deux agents, à la rentrée contrairement aux

discours de la Direction garantissant le maintien intégral des moyens en éducateurs intervenant sur le 52.

- A partir de juillet par ailleurs, donc aujourd'hui, les postes de cadres seront vacants à tous niveaux, du jamais vu ! Les personnels sont laissés à leur bonne volonté et conscience professionnelle.

Nos inquiétudes sont fondées quant aux conditions de travail désastreuses actuelles, dénoncées depuis plusieurs années, et qui s'aggravent.

Les personnels ne seront pas en mesure d'exercer leur métier tel que sont en droit de l'attendre les jeunes, leurs familles, les magistrats de la jeunesse et les services du Procureur de la République ainsi que l'ensemble de nos partenaires (mairies, Conseil Général,...).

La désorganisation imposée aux services du terrain, et assumée par la hiérarchie dans sa volonté de restructuration, continue de se préciser... et aura pour conséquence une dégradation du service public sur le département de la Haute Marne !

Laurence ROBERT
Educatrice
Secrétaire Territoriale
Elue CTT 10/52

Denis PANFILI
Educateur
Elu CTT 10/52